

Sophie ERRANTE
Candidate « La République en Marche »
Elections législatives 2017
10ème circonscription de Loire-Atlantique

Le Pallet, le 7 juin 2017

**Mesdames les Présidentes, Messieurs les
Présidents,
USH des Pays de la Loire**

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Vous avez souhaité m'interroger pour connaître le regard que je porte sur la question du logement, son rôle dans l'économie et le développement local mais aussi dans l'insertion sociale des ménages. Je tiens à vous en remercier.

La question du logement a la particularité de relever à la fois du court terme pour les personnes qui recherchent toujours rapidement un logement et du long terme dans la nécessité de préparer un territoire aux logements de demain. C'est un vrai défi notamment en Loire-Atlantique.

En effet, la Loire-Atlantique est un territoire très dynamique qui attire chaque année beaucoup de nouveaux arrivants. Si évidemment nous devons nous féliciter de ce dynamisme, nous devons aussi le gérer particulièrement sur cette question du logement.

Le premier objectif est d'accélérer la construction de logement là où c'est nécessaire. C'est une condition indispensable à la lutte contre la fracture territoriale, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

Le Président de la République a expliqué l'importance de définir de nouvelles zones de construction en fonction des enjeux d'emploi et d'infrastructures de transport, pour y construire prioritairement les logements. Aussi, il est nécessaire de s'adapter aux réalités territoriales. Tous les territoires ne se ressemblent pas. C'est le cas dans ma circonscription de Vertou-Vignoble qui est composée de 33 communes. S'adapter aux réalités territoriales, c'est prendre en considération les espaces de vie plus larges dans lesquels les Français vivent, travaillent, pratiquent leurs loisirs et consomment. Dans ces zones de construction, les autorisations d'urbanisme, notamment le permis de construire, seront transférées à l'intercommunalité, ou le cas échéant à la métropole, voire à l'Etat.

Je crois également capital de faciliter l'accès aux logements des jeunes qui sont en formation ou en apprentissage, ou bien qui entrent dans la vie active. Leurs ressources sont trop faibles pour habiter trop loin de leur lieu de travail. D'où l'importance de construire un grand nombre de logements destinés à tous ces jeunes qui cherchent à se loger sans que cela prenne une grosse partie de leur salaire. En matière de rénovation énergétique, il faut accompagner les Français dans l'isolation de leurs logements. L'ambition est de

rénover la moitié des « logements passoires énergétique » dès 2022 afin de réduire les émissions et de faire baisser les charges (électricité, fioul, gaz).

Pour les logements des jeunes travailleurs, la réflexion et les projets sur le territoire sont déjà en marche mais nécessitent d'être intensifiés par un portage foncier pérenne.

Un tel objectif passe nécessairement par la réalisation de travaux, sauf que tout le monde ne possède pas toutes les ressources pour investir. D'où la volonté de transformer le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) en prime immédiatement perceptible au moment des travaux et non l'année suivante. Ainsi, ceux qui engagent des travaux seront soutenus par l'État dès le commencement des travaux.

Il faudra également proposer un audit gratuit à tous les propriétaires occupants en situation de précarité énergétique : maisons de campagne, pavillons du périurbain, copropriétés où les travaux ont été trop longtemps repoussés.

Très attachée à simplifier la vie des entreprises, Je connais les attentes du monde du bâtiment. Le secteur du logement, qui nécessite par définition des investissements sur le long terme, c'est pourquoi il a besoin pour se développer de confiance et de stabilité. Un marché qui se développe est un marché stable. J'entends poursuivre ce travail.

Comme vous le savez, je reste à votre écoute pour réfléchir ensemble à des solutions pérennes et efficaces pour préparer l'avenir du logement sur nos territoires urbains, périurbains et ruraux.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'assurance de ma parfaite considération.

Sophie ERRANTE

Candidate La République en Marche dans la 10^e circonscription de Vertou-Vignoble.